

TOUJOURS PLUS VERS UNE POLITIQUE DE LA PITIÉ ?

Par Jacqueline Fastrès

LA PITIÉ, UN DESTIN POUR LES PAUVRES ?

L'historien Bronislaw Geremek a consacré un important travail à l'analyse de l'attitude à l'égard des pauvres depuis le Moyen-âge jusqu'à nos jours, dans un ouvrage dont le titre est plus qu'explicite : *La potence ou la pitié*. Car la pauvreté a toujours inspiré des sentiments contradictoires : de la part des individus, compassion et répulsion ; et de la part des autorités et des pouvoirs publics, institutions de secours ou institutions de répression.

« Il serait faux de croire qu'au geste miséricordieux de l'aumône vient se substituer la menace d'un gibet pour le mendiant ; la charité et la répression ont connu de longues périodes de cohabitation et d'alternance de force ou de faiblesse. Les deux attitudes ont survécu jusqu'à la civilisation moderne qui les a intégrées et placées parmi ses ambiguïtés : on peut les voir parfois séparées par des barrières religieuses, économiques ou politiques, et quelquefois coexistantes, l'une très à côté de l'autre. »¹

Si la pitié a été et est, encore aujourd'hui, une réaction à des situations de pauvreté, on peut dire que certains médias sont habiles à en manœuvrer le levier. Nous sortons de la cinquième édition de Viva For Life, dont le site titrait : « 5 ans déjà mais l'urgence reste ! » Cette « MGM »², (Mobilisation Générale Momentanée) comme la nomme Jean Blairon, faisant référence à la célèbre firme cinématographique américaine, porte bien cette année ce sobriquet ; il suffisait de consulter le site de la RTBF³ pour découvrir l'impressionnant quadrillage médiatique (« Tous les médias en soutien » : radio, télévision, réseaux sociaux) et (réputé) citoyen (« Mobilisation générale » : défis bénévoles, ventes de boules de Noël, grands événements durant lesquels le public est sollicité, etc.).

Impossible également d'échapper aux spots télévisés, comme celui de cette classe d'enfants qui s'appêtent à déjeuner à l'école et qui sortent leurs boîtes à tartines bien garnies, sauf cette petite fille qui n'a qu'une maigre tartine et qui nous jette un regard-caméra implorant – ou assassin.⁴

Spots qu'on reléguera bien vite, après « l'opération », dans les cartons, avec les boules de Noël. Jusqu'à la prochaine fois.

UNE VISION DE L'INTÉRIEUR

Puisque nous avons abordé cette question au départ d'un phénomène médiatique piloté par des personnes dont on ne peut dire qu'elles font partie des populations en situation de pauvreté, et puisque plus d'un semble penser que « c'est ça ou rien » ou que « c'est mieux ça que rien », nous proposons d'en examiner une autre approche médiatique, issue celle-là du milieu populaire, au XIX^e siècle. En 1831 naissait à Lyon le premier journal ouvrier pérenne, *L'Echo de la fabrique*, un hebdomadaire qui allait devenir l'organe des

1 B. Geremek, *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen-Age à nos jours*, Gallimard, 1987 pour la traduction française, p. 15.

2 J. Blairon, « Mobilisations Générales Momentanées (MGM) et lutte contre les inégalités », Paru dans *Agir par la culture*, n° 51, « A quoi bon les larmes ? », p. 21. www.agirparlaculture.be/419.

3 www.rtb.be/radio/actualite/detail_viva-for-life-2017-5-ans-deja-mais-l-urgence-reste?id=9745469.

4 www.rtb.be/auvio/detail_spot-viva-for-life?id=2278045.

canuts, ces ouvriers de la soie qui firent la prospérité de Lyon tout en vivant dans la pauvreté, si ce n'est dans la misère⁵.

L'Echo de la fabrique se voulait un porte-parole de la classe ouvrière, à un moment où Lyon allait vivre une insurrection de cette classe, se révoltant contre ses conditions de travail et de vie. En cela, ce corpus est exceptionnel, car il révèle, semaine après semaine, le point de vue des prolétaires eux-mêmes sur leur situation et sur l'environnement économique et politique dans lequel ils vivaient.

A côté de toute une série d'éléments liés aux métiers de la soie, les colonnes de *L'Echo* rapportent très régulièrement le sentiment de mépris et d'humiliation dont sont victimes les canuts de la part de ceux qui exploitent leur travail. Parallèlement, les souffrances des ouvriers sont décrites sous des formes variées : articles descriptifs, poèmes, chansons, « coups de navettes » (petits textes sardoniques). Ainsi, par exemple, une rubrique « Misères prolétaires » décrit-elle les souffrances individuelles de personnages réels : « Que nos lecteurs ne se rebutent pas si nous sommes obligés de promener leurs regards dans tous les lieux où le cœur de l'homme sensible éprouve un dégoût naturel. C'est sur les bancs des cours d'assises, de la police correctionnelle, dans les hôpitaux, et partout où l'humanité souffre qu'une page de cette histoire s'esquisse. Historiens fidèles, c'est avec des larmes qu'il faut l'écrire ; car la vie du prolétariat se résout en ces trois mots : *Naître, souffrir et mourir*. La misère préside à sa naissance, et compagne inséparable, ne l'abandonne qu'à sa mort, sauf de bien rares exceptions. » (17 février 1833)

Les lecteurs découvrent ainsi les misères du vieux Carot, ancien professeur désormais sans ressources, prévenu de mendicité et plaidant devant ses juges avoir préféré mendier que voler ;
celles du jeune Grasse, âgé de 7 ans, qui se retrouve devant le tribunal pour avoir volé quelques morceaux de sucre à un épicier, et que le juge exhorte à retrouver du travail chez son ancien patron, un fabricant de papier peint ;
celles de la veuve Florent, 86 ans, qui mendiait pour retourner dans son pays voir son petit-fils inconnu et se retrouve devant un tribunal ;
celles de l'orphelin Joseph, ne sachant ni son nom, ni son âge, ni son lieu de naissance, condamné à 13 mois de prison pour avoir volé une chemise alors qu'il avait dû quitter sans ressource l'hospice où il avait été placé à sa naissance ;
celles de Denizot, ex-forçat qui vole ostensiblement, aussitôt libéré, pour pouvoir rentrer en prison, car là du moins il aura du pain ;
Etc., etc.

Voici par exemple le récit que fait *L'Echo* de l'affaire Forget⁶.

« FORGET, octogénaire, est introduit dans la salle de l'audience de police correctionnelle de Paris, et là s'établit entre le président et lui le dialogue suivant :

Le président. – Niez-vous avoir mendié ?

Forget. – Oh ! pour ça non, mon président. Dam ! comment voulez-vous qu'on fasse autrement quand on a quatre-vingts ans, pas de rentes, et qu'on a besoin de manger ? Toute ma vie j'ai *rempli honorablement* l'état de vigneron ; mais à mon âge, quand bien même je voudrais travailler, on me refuserait de l'ouvrage.

Qu'avait à répondre le tribunal à une déclaration aussi franche, aussi juste ? Rien.

Aussi, il a, pour toute réponse, condamné Forget à vingt-quatre heures de prison.

⁵ Voir le site <http://echo-fabrique.ens-lyon.fr/>, où sont regroupées toutes les retranscriptions de cet hebdomadaire. Voir aussi L. Frobert (dir), *L'écho de la fabrique. Naissance de la presse ouvrière à Lyon*, ENS éditions - Institut d'histoire du livre, Lyon, 2010.

⁶ 16 janvier 1834.

Sans doute la peine est légère, mieux encore elle est légale. Mais depuis quand la *justice* peut-elle condamner *légalement* à une peine légère [celui] qui n'a pas failli à la *société* ? Forget et tous ceux qui sont dans le même cas que lui sont-ils coupables. Oserait-on le dire ? et cependant la privation de sa liberté, seul bien qui lui reste, viendra lui prouver le contraire. Forget a *rempli honorablement* l'emploi de vigneron pendant *quatre-vingts ans*, c'est-à-dire que pendant ce long laps de temps, il a subi le devoir imposé à l'humanité. Son travail a fécondé la terre. Homme utile, exerçant le plus noble des arts, il ne peut plus aujourd'hui demander au travail son pain quotidien ; la société le repousse et l'abandonne ; la misère en fait sa proie, en attendant qu'elle le livre à la mort. O société barbare ! c'est ainsi que tu traites tes enfants. Tu viens processionnellement demander pour quelques-uns autant de mille francs que l'année compte de mois, et pour les autres, tu n'as pas une obole pour leur donner du pain ! Tu as des *palais* pour tes gouvernans, tu n'as pas une *chaumière* pour donner asile à tes vieillards !

Et vous voudriez, hommes puissans ! hommes riches ! que le peuple justement irrité de votre incurie, de votre partialité, n'adopte pas pour symbole une loi où il trouve écrit que la société régénérée promet assistance à chacun de ses membres ! »

Ainsi, ces comptes rendus personnifiés, même écrits « avec des larmes », n'ont pas pour vocation d'inspirer la pitié, bien au contraire : il s'agit d'actes de dénonciation de la souffrance au travail, de revendications contre les injustices dont sont victimes les pauvres, de justification des révoltes des ouvriers. Ils s'inscrivent dans un ensemble qui se veut éminemment politique, dans le développement d'une prise de conscience d'intérêts communs et dans la constitution d'un espace public contestataire.

D'ailleurs, *L'Echo de la fabrique* combat les solutions traditionnelles de charité, inappropriées et inefficaces « ...arrière l'aumône qui dégrade, la charité trop sublime pour être autre chose qu'un vain mot ; arrière la philanthropie, charité douteuse, vêtue d'ostentation ! mais du travail et un gain proportionné au labeur. La société doit-elle moins à l'artisan dans son échoppe qu'au négociant dans son comptoir ? A l'un du luxe, j'y consens, mais à l'autre le nécessaire, et pourquoi pas de l'aisance ! en résumé que le premier écu ne soit pas incomparablement plus difficile à gagner que le dernier million. » (3 mars 1832)

« il est vrai que les prolétaires n'ont pas, comme les hommes tombés de la fortune, la ressource des places, mais ils n'ont pas besoin aussi du pain de l'aumône ; ils savent que c'est un pain qu'on jette au malheureux, souvent en l'humiliant ; c'est du travail qu'ils demandent ; du travail assez rétribué qui les mettent à même de pourvoir à l'existence de leur famille, et non pas une œuvre de charité. » (29 avril 1832)

Pour certains rédacteurs de *l'Echo*, c'est à l'Etat de s'impliquer dans la question sociale : « Que nos hommes d'Etat soient donc bien convaincus de la nécessité absolue de faire intervenir dans les questions dites politiques, les questions connues jusqu'ici sous le titre de questions économiques ; en d'autres termes, qu'ils s'occupent de chercher les moyens de vêtir, de nourrir, de loger, d'instruire, de retenir les prolétaires. » (7 avril 1833)

D'autres s'en prennent aux bourgeois, qui s'expriment dans un journal concurrent : « Ils disent si souvent qu'ils s'intéressent au sort des masses : mais alors qu'ils le prouvent en réclamant pour elles ce qu'ils lui reprochent si souvent de ne pas avoir, l'instruction, l'éducation, les lumières ; qu'ils réclament un changement dans l'assiette de l'impôt, afin que la charte soit vraiment une vérité, et que le riche paie plus que le pauvre ; [...] » (22 juillet 1832)

Ainsi, *l'Echo* le proclame très clairement : « nous ne demandons pas pitié, mais justice, et la question veut être envisagée de plus haut. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, les faits particuliers se rattachent à des faits généraux. » (4 décembre 1833)⁷

⁷ Voir particulièrement deux contributions parues dans Frobert, *L'Echo de la fabrique*, op. cit. : E. Renault, « Mépris et souffrance dans *L'écho de la fabrique* » ; et A. Clément, « Le traitement de la pauvreté dans *L'Echo de la fabrique* ».

ET AUJOURD'HUI ?

Un dernier extrait de *l'Echo* devrait nous inciter à réfléchir à nos « événements médiatiques » contemporains : « Lorsqu'on parle de la misère qui ronge le peuple, de l'état désastreux où se trouve plongée l'immense majorité de la nation, il est des hommes qui vous répondent par ce sourire de pitié **qui n'est pas pour l'infortune, mais pour ceux qui la signalent**⁸, par cette expression sardonique qui est la plus insolente des négations. » (21 avril 1833)

« Ceux qui la signalent », aujourd'hui, de manière quasi incontournable et éclipsant d'autres sources puisant à d'autres argumentaires, ce sont les grosses machineries des opérations médiatiques, pour qui, ne l'oublions pas, ces grands rendez-vous sont une aubaine en termes d'audience.

Comme l'a montré Boltanski, l'esthétisation de la souffrance permet de déplacer la sympathie du spectateur de celui qui souffre et de celui qui lui vient en aide vers celui qui esthétise la souffrance ; soit vers les artistes et les animateurs qui se dépensent... « sans compter », incitant le public à dépenser de même (et les annonceurs également)⁹.

On peut se demander aussi pourquoi, dans une émission de service public, « les faits particuliers » ne sont pas plus rattachés à « des faits généraux », mais qu'on se contente d'un constat qui revient d'année en année : « 40 % des enfants à Bruxelles et 25 % des enfants en Wallonie vivent actuellement sous le seuil de pauvreté. »¹⁰ Et que soient si peu exploré l'équivalent contemporain de la potence, autre « destin » réservé aux pauvres. En mettant le focus sur la charité, on éclipse la revendication de droits de plus en plus malmenés.

Enfin, rappelons que les fonds récoltés dans le cadre de Viva for life ne vont pas directement aux enfants pauvres, mais aux associations qui leur viennent en aide, elles-mêmes souvent sous-financées et contraintes de courir derrière les « appels à projets ». C'est par manque de soutien structurel qu'il leur faut trouver des compléments financiers. Mais même le vocabulaire, dans ce cas, les enferme dans le destin des pauvres. Car si elles œuvraient non pour cette cause mais pour n'importe quel autre objectif, on qualifierait cette démarche de recherche de fonds auprès de particuliers non pas d'appel à charité, mais... de crowdfunding.



Pour citer cette analyse

Jacqueline Fastrès, « Toujours plus vers une politique de la pitié ? », *Intermag.be*, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, janvier 2018, URL : www.intermag.be/624.

8 C'est nous qui soulignons.

9 Nous avons consacré une analyse à cet aspect : J. Fastrès, « Pauvreté et médias – Vers une politique de la pitié, au détriment d'une politique de justice sociale ? », *Intermag.be*, 2015, www.intermag.be/503.

10 Site de Viva for Life, *op. cit.*